



## Commune de COMBS LA VILLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2020

### Délibération n° 06

**Date de convocation**

17.01.2020

**Date d'affichage**

21.01.2020

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

**Objet : Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2019**

L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mme KD. MAKOUTA – Mme L. BOURRICAT – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO.

**Absents représentés**

Mme J. FOURGEUX par M. B. BAILLY – Mme C. KOZAK par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme D. LABORDE par M. M. BAFFIE – M. M. HAMDANI par Mme M. LAFFORGUE – M. J. HOARAU par M. G. ALAPETITE – Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

**Absent**

M. D. ROUSSAUX

Monsieur Frédéric PERIDON a été élu secrétaire de séance.

VU les articles L 2241-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

VU la loi n°95.127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de services public

VU l'avis de la commission municipale Aménagement et Développement Durable

CONSIDERANT l'obligation pour les communes de plus de 2 000 habitants de délibérer annuellement sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** du bilan 2019 des acquisitions et cessions foncières de la commune (annexe 1)

**APPROUVE** l'annexion de ce bilan au compte administratif de la commune qui sera soumis à l'approbation du Conseil municipal

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toute pièce consécutive à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 27 janvier 2020

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 34  
Contre : -  
Abstentions : -

**Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2019**

Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) – Entrées

Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) – Sorties

**Année 2019****Etat des entrées des biens dans le patrimoine de la Commune**

<b>Modalités d'acquisition</b>	<b>Désignation du bien</b>	<b>Valeur d'acquisition (coût historique)</b>	<b>Cumul des amortissements</b>	<b>Durée de l'amortissement</b>
Acquisitions à titre onéreux				
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>	Acquisition à Mme Guevel à titre gracieux d'une partie de trottoir - Parcelle BB176p (20m²) - Localisation : 37 bis rue du Chêne - Nature : trottoir - Délibération du Conseil Municipal : 21/11/2016 - Acte notarié : 13/11/2019	0 €		
Au titre d'une mise à disposition				
Au titre d'une affectation				
Biens de faible valeur				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0€</b>		

**Etat des sorties des biens du patrimoine de la Commune**

Modalités de cession	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 01/01/08	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux	<u>Cession à M.HARDY</u> - Parcelle AE 634p devenue AE 638 (57m <sup>2</sup> ) - Localisation : 20 rue de la Nouvelle Cythère - Nature : espace vert constructible - Délibération du 25/03/2019 - Acte notarié le : 13/11/2019  <u>Cession à OPH 77</u> - Parcelles autour des Brandons : A5655-A5656-A5657 devenues A5655-5733-5734-5735-5736 (1203m <sup>2</sup> ) - Localisation : rue des Brandons - Nature : trottoirs - Délibération du 24/04/2017 - Acte notarié le : 17/12/2019					5 180 €	
						20 000 €	
Cessions à titre gratuit / Transfert	<u>Transfert au Département de Seine et Marne</u> - Parcelles du Collège les Aulnes AC 375p devenue AC 402-404-405 (18 849m <sup>2</sup> ) Localisation : Avenue du Paloisel Nature : bâti et non bâti Délibération du 22/10/2018 Acte notarié le : 26/06/2019						
Au titre d'une mise à disposition							
Au titre d'une affectation							
Biens de faible valeur							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>25 180 €</b>	